M. Mulroney: Je répondrais encore la même chose. Il n'y a pas de condition préalable. Bien sûr, nous reconnaissons que, dans toute négociation entre des gens civilisés, il faut faire des compromis. Voilà de quoi il retourne. L'enjeu est important. Nous croyons que les États-Unis et le Canada peuvent négocier une entente qui améliorera les possibilités de croissance économique d'un côté comme de l'autre.

• (1425)

Il ne s'agit pas de chercher à obtenir plus que l'autre. De bonnes négociations doivent être avantageuses pour les deux camps et se traduire par une croissance de l'emploi au Canada ainsi qu'une plus grande prospérité chez nous et dans toute l'Amérique du Nord. Voilà le but que nous visons.

Des voix: Bravo!

M. Langdon: Autrement dit, monsieur le Président, nos producteurs de bois d'oeuvre feraient mieux de se tenir sur leurs gardes.

M. Dick: Il n'a pas dit cela.

ON DEMANDE D'ÉTABLIR UN COMITÉ PARLEMENTAIRE

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, ma dernière question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Le premier ministre va-t-il confier aux députés un rôle comparable à celui qui va échoir aux sénateurs américains et accepter de mettre sur pied un comité parlementaire multipartite spécial qui surveillera le déroulement de ces négociations et fera régulièrement rapport à la Chambre?

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, je profite de la question du député pour rappeler, non seulement à la Chambre mais aussi au public, les grandes réformes que nous avons apportées à la Chambre pour donner aux comités parlementaires la possibilité de procéder eux-mêmes à leur mise sur pied. Ils peuvent établir leur propre programme et j'espère que le député y jouera un rôle constructif au lieu de trouver toujours à redire et de se montrer négatif comme il ne cesse de le faire à ce propos.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA LIBYE—LE CONSEIL DONNÉ AUX CANADIENS DE QUITTER LE PAYS

L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri—Westmount): Monsieur le Président, en l'absence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, je poserai ma question au premier ministre. L'invitation que le secrétaire d'État a lancée aux Canadiens de quitter la Libye, a semé l'inquiétude. On dit même que l'invitation a suscité l'étonnement et provoqué la confusion dans le corps diplomatique international, c'est-à-dire non seulement celui du Canada, mais celui d'autres pays aussi. Pourquoi le secrétaire d'État a-t-il lancé un avertissement aussi exceptionnel?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je ne pense pas qu'on puisse parler d'avertissement exceptionnel. Il s'agit plutôt d'un conseil prudent et réfléchi, compte tenu de la situation, et il reflète le point de vue du Questions orales

secrétaire d'État aussi bien que celui du gouvernement du Canada.

L'OPINION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri—Westmount): Monsieur le Président, hier soir, à l'émission *The Journal*, le secrétaire d'État a affirmé à deux reprises, et j'ai entre les mains la transcription: «L'accalmie ne durera peut-être pas». Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures exprimait-il alors le point de vue du gouvernement et, si oui, sur la foi de quels renseignements le gouvernement peut-il faire cette déclaration?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, de toute évidence, le député de Westmount ne s'est pas entretenu avec son chef, car ce dernier a convenu hier soir avec le secrétaire d'État que cette mise en garde s'imposait. Il est vrai que le calme règne en Libye, mais la situation demeure délicate et c'est pourquoi le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a invité les Canadiens à saisir cette occasion pour rentrer. Les raisons qu'il a exposées me semblent dictées par la plus grande prudence.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LES ÉTUDES SUR L'IMPACT

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, ma question qui s'adresse au premier ministre, concerne les négociations sur le libre-échange. Je trouve regrettable que le gouvernement hésite à s'engager à établir une commission parlementaire spéciale à ce sujet. Le premier ministre peut-il nous dire ce que le gouvernement entend faire du large éventail d'études effectuées sur l'impact économique, sur le plan des coûts et des avantages, du libre-échange pour diverses régions et industries du pays, dont les résultats sont demeurés secrets jusqu'à maintenant?

Le gouvernement entend-il partager ces renseignements avec les Canadiens maintenant que les pourparlers sur le libre-échange sont en cours, afin que les gens puissent donner leur avis en connaissance de cause, et quand va-t-il commencer à rendre publics ces renseignements?

L'hon. James Kelleher (ministre du Commerce extérieur): On a procédé, en effet, à de nombreuses études, monsieur le Président. Nous avons partagé avec les provinces le résultat de ces études jusqu'à maintenant et à divers degrés, nous en ferons part, sous le sceau du secret, aux membres des comités consultatifs sur le commerce qui ont été créés.

Nous n'avons pas, pour le moment, l'intention de partager ces études avec la population, car les États-Unis avec lesquels nous allons négocier, en profiteraient. Il est insensé de donner des armes, si l'on peut dire, aux gens avec lesquels on est sur le point de négocier. Il serait tout à fait ridicule de dévoiler notre jeu avant le début des négociations, et vous pouvez être certains que les Américains n'ont pas l'intention de nous faire part de leurs études à l'avance.